



Déclaration de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT

Les classes existent et nous avons choisi la lutte Une CGT insoumise, rebelle et libre

Dès le jour de la signature, par les fédérations CFDT, CFE-CGC et FO de la métallurgie, de deux accords de branche étendant la panoplie des contrats de précarité, l'UIMM sort un article très contestable sur la CGT.

L'UIMM fustige la CGT

L'UIMM décèle un changement de cap de la CGT, orienté vers une radicalité, une politisation et un retour à la lutte des classes. Elle le décrypte notamment à partir de la multiplication de l'engagement de la CGT dans des journées d'actions depuis la loi El Khomri puis contre les ordonnances Macron, la réforme de la SNCF et le conflit Air France.

Pour l'UIMM, la CGT aurait abandonné le syndicalisme rassemblé et la négociation collective en s'enfonçant dans une stratégie uniquement contestataire. Soigneusement, l'article ne mentionne pas les propositions alternatives que porte la CGT sur chaque dossier, et pour cause...

Le message envoyé par l'UIMM est limpide

Interpellé plusieurs fois par notre Fédération pour faire cesser les atteintes aux libertés syndicales en recrudescence dans de nombreuses entreprises de la métallurgie, le patronat a fait la sourde oreille. C'est son double langage : prôner d'un côté le dialogue social et de l'autre, refuser aux salariés le droit de revendiquer, de s'organiser et le droit de grève.

En fait, l'UIMM entend valoriser un type de syndicalisme considéré comme « raisonnable », en phase avec son temps. Un syndicalisme qui s'engage dans la concertation, au lieu de l'opposition. L'UIMM prône et encourage le syndicalisme des renoncements qui, après quelques courtes protestations, s'incline et signe la précarité des « contrats de chantier » et l'extension des contrats en CDD ou de l'intérim. L'UIMM a conscience du trouble que peut jeter de telles signatures au sein des syndiqués et des salariés, alors qu'elle en souhaite d'autres, notamment dans le cadre de la négociation en cours dans la métallurgie qui vise le doublement des heures supplémentaires, l'abandon de la reconnaissance des diplômes, la classification de la fonction tenue...

Alors par cet article, l'UIMM vole à leur secours, en volant dans les plumes du syndicat qui ne lâche pas sur le progrès social, l'emploi pour tous, les augmentations de salaires, la santé au travail, qui construit et soutient des propositions pour le bien être de tous.

Haro sur la CGT qui a des idées, des propositions et les défend. Mais aujourd'hui, avoir des idées novatrices et donc contraires à la pensée dite dominante, est qualifié de fuite en avant et de radicalisation.

Mais réellement qui est radical ?

Est-ce la CGT qui n'accepte pas la régression sociale pour le plus grand nombre et appelle donc au rassemblement de tous pour résister et conquérir de nouveaux droits ?

Ou bien, est-ce le président Macron et son pouvoir en place qui cassent le socle des garanties et droits collectifs en passant outre les voies démocratiques par le recours aux ordonnances ?

Ou alors, est-ce l'UIMM qui reste campée sur sa ligne rétrograde, prônant la remise en cause de nos conquits sociaux, de tous les fondements de la société française, issus notamment du

programme du Conseil National de la Résistance hissant notre pays au rang de modèle social dans le monde ?

A la CGT, notre cap est clair et sans ambiguïté. C'est celui de l'émancipation, du progrès social, du bien-être et de la paix. **C'est tout ce que comporte notre projet de convention collective nationale pour tous les travailleurs de la métallurgie. Voici où s'inscrit notre radicalité !**

La CGT aurait selon l'UIMM « renoué » avec « la lutte des classes ». Mais nous leur disons : Messieurs les descendants des maîtres de forges, celle-ci n'a jamais été abandonnée par la CGT, ni par vous d'ailleurs, car dans ce rapport de forces, vous vous y entendez à merveille pour défendre votre classe, celle des possédants, celle des très riches.

D'ailleurs, vous ne baissez jamais la garde pour peser par "tous vos moyens" sur le pouvoir en place pour faire passer vos revendications. Et à ce jeu, vous y trouvez non pas un adversaire, mais des complices.

La classe ouvrière, même si elle s'est profondément transformée durant plus d'un siècle, demeure une réalité. D'ailleurs, le contrat de travail qui définit le lien de subordination entre l'employeur et le salarié, est l'empreinte même de cette réalité, qu'on retrouve en permanence dans cette tension entre le capital et le travail.

A chaque instant dans le travail, le patronat sait rappeler la place de chacun. Il ne partage pas les richesses, mais avant tout, il ne partage pas tout court ou alors, seulement sous la contrainte des lois, le pouvoir des choix stratégiques ou industriels, des politiques sociales, salariales..

Jamais une avancée sociale n'a été donnée spontanément par le patronat. Elle a toujours été l'aboutissement d'une conquête par la lutte de la classe ouvrière. Des maîtres de forges d'hier, à l'UIMM d'aujourd'hui, tout a été arraché par l'intervention massive des salariés dans la construction d'un puissant rapport de forces.

Jamais la CGT ne soutiendra un recul social !

La démarche de la CGT est loin d'une fuite en avant, d'une radicalité ou d'un flirt avec la conception d'un dédagisme sans but. Elle est bien ancrée dans la continuité de son parcours c'est-à-dire celui de construire, proposer, rassembler, revendiquer, décider et agir pour un monde meilleur.

Montreuil, le 17 juillet 2018



Tableau « les fondeurs » de Jean AMBLARD
Au siège de la FTM-CGT



« Portraits des maîtres des forges en 1914 »
de Alphonse DECHENAUD
Tableau situé au siège de l'UIMM